

BILAN ET MEMOIRES DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE EN FRANCE

- ❖ Le bilan de la guerre est lourd pour la France et le problème qui se pose à la fin de celle-ci est : **comment sortir de la guerre ?**
 - Une reconstruction est nécessaire, comme après toute guerre, dévastatrice par nature, mais il ne s'agit pas seulement de reconstruction matérielle et économique ; compte tenu de la spécificité de la situation française, la reconstruction doit aussi être envisagée au plan moral et politique. La situation est donc particulièrement délicate.
 - La société française est profondément divisée. Les Français furent d'abord largement attentistes puis hostiles à Vichy et deux camps s'affrontent dans ce que l'on peut assimiler à une guerre civile : d'un côté les partisans de Vichy et de la collaboration, et d'un autre côté les forces issues de la Résistance.
 - La problématique est délicate : comment sortir d'une guerre pendant laquelle la République a été remplacée par un régime collaborationniste qui a profondément divisé les Français.

- ❖ Entre mémoires et histoire
 - La question des mémoires de la guerre est en rapport avec l'état de la recherche contemporaine et avec l'intérêt que l'on porte de plus en plus à la mémoire. En fait, le bilan de la guerre est par bien des aspects particulièrement lourd à porter ; les conséquences du conflit ont marqué les mémoires mais celles-ci évoluent au fil des temps. Il revient à l'historien d'en écrire l'histoire.
 - **La mémoire** est un phénomène complexe, largement subjectif: la mémoire intègre une expérience, un vécu ou un ressenti, une large part d'émotion, de sensibilité. Elle est une forme de présence du passé qui renvoie sans cesse au présent, à ses inquiétudes, à ses attentes. Elle évolue entre souvenirs, amnésie, refoulement et revitalisation. La mémoire sélectionne, laissant parfois dans l'ombre ce qui dérange ou effraie, elle se déforme par l'interprétation que tel ou tel témoin fait de son passé à la lumière de ce qui est survenu depuis. Elle peut être déformée sous la pression d'une volonté délibérée de désinformation, elle s'entretient par les manuels d'histoire, par les témoignages du livre et de l'image, les commémorations ; elle peut aussi s'étioler, s'affaiblir, être blessée par l'oubli ou s'effacer avec le temps. En fait il n'y a pas une mémoire mais des mémoires : il s'agit toujours d'individus ou de groupes.
 - **L'histoire**, elle demeure, en s'appuyant sur les faits et sur les documents qui les attestent. Elle est fondamentalement une « remise à distance ». Il s'agit pour l'historien de faire l'histoire de la mémoire collective ou des mémoires. Il s'agit de faire la part de ce qui est intégré à la mémoire collective et de ce qui est refoulé, de faire la part des distorsions de tel ou tel événement historique et de les analyser car elles sont le révélateur du rapport que la société dans son ensemble entretient avec son histoire et donc de l'image qu'elle a d'elle-même. Il n'existe pas pour l'historien de « devoir de mémoire » cristallisé dans des revendications catégorielles ou communautaristes, mais bien un devoir d'histoire, un devoir d'intelligence. La seconde guerre mondiale et la shoah sont sur ce plan des exemples achevés.
 - Le problème est donc de savoir comment a évolué l'image des années de guerre chez les Français et dans les différents groupes sociaux qui ont vécu celle-ci. Dans quelles conditions et pour quelles raisons n'émerge que tardivement une mémoire de la Shoah en France.

I. LA FRANCE AU SORTIR DE LA GUERRE.

A. LE BILAN HUMAIN ET MATERIEL DE LA GUERRE

1°) Les pertes humaines

→ La France est un des pays les moins touchés à l'échelle mondiale (cf. cours sur le monde en 45 ou le tableau du livre page 25)

a) La surmortalité due à la guerre.

- ⇒ La première guerre mondiale avait fait 1,4 millions de morts, la seconde environ 600 000. Les civils ont été autant touchés que les militaires qui ont laissé 290 000 morts sur les champs de bataille. Les périodes de combat furent brèves, mais meurtrières. En % de la population, le nombre de morts s'élève à 1,5 %, ce qui n'a rien de comparable avec les 18 % de la Pologne ou les 14 % de la Russie.
- ⇒ La surmortalité civile s'élève à environ 500 000 décès, dus à la détérioration des conditions de vie pendant la guerre

b) Le déficit des naissances

- ⇒ Estimé à environ un million.
- ⇒ La fécondité et la natalité s'effondrent avec la guerre, mais la France connaît un léger redressement de la situation à partir de 1942

Conclusion partielle :

La ponction humaine de la guerre survient cependant dans un contexte démographique largement dégradé : vieillissement précoce de la population française du fait de la précocité de la transition démographique, catastrophe de la première guerre, stagnation et déclin démographique des années 30. Le redressement démographique spectaculaire de 1945 n'en est que plus étonnant !

2°) Des pertes matérielles considérables et une économie à reconstruire.

- L'ensemble du territoire est affecté car les combats se sont déroulés dans tout le pays (74 départements touchés contre 13 en 14-18)
- L'économie de pillage organisée par l'occupant allemand aggrave encore la situation

a) Les destructions engendrées par les combats, bombardements et sabotages.

→ Recul de toutes les productions pendant la guerre

1. Diminution de la production industrielle :

- 60 000 usines détruites
- Base 100 en 1938, indice 38 en 1944, 85 en 1947
- La production d'acier entre 1938 et 1945 a été divisée par 4.

2. Diminution de la production agricole

- Par manque d'hommes, d'engrais, d'outillage, d'investissements : - 22 %

- Le rationnement persiste jusqu'à la fin des années 40 et le marché noir avec lui. Les pénuries sont nombreuses, les carences alimentaires aussi, et bien entendu les prix s'envolent...

b) Les infrastructures de transport largement détruites

- 115 grandes gares détruites, notamment les triages
- 9000 ponts,
- 2/3 des wagons de marchandises détruits
- Les ports maritimes saccagés

c) Le patrimoine immobilier particulièrement endommagé

- Deux millions d'habitations endommagées et un cruel problème de logement
- Des villes particulièrement sinistrées, amas de ruines à reconstruire : Caen, Le Havre, Lorient, Saint-Nazaire...
- Quelques unes pratiquement épargnées, comme Paris

B. LA RESTAURATION DE L'ETAT ET DE LA DEMOCRATIE.

1°) Première urgence, la question même du pouvoir

a) Eviter la tutelle américaine et redonner son rang à la France

1. La méfiance américaine

- ⇒ Les USA considèrent que Vichy, gouvernement légal, s'est montré solidaire des Allemands et que la France doit passer sous administration de l'AMGOT (Allied Military Government of the Occupied Territories).
- ⇒ De plus, Roosevelt n'apprécie pas du tout De Gaulle qu'il considère comme un aventuriste et un dictateur potentiel, et il s'efforce toujours de le maintenir à l'écart ... mais en vain.

2. L'action du Général De Gaulle

2.1. Sur les plans national et international

- Le 25 Août au soir, De Gaulle est à Paris pour empêcher les alliés de prendre en main l'administration de la France et le 26 Août il descend triomphalement les Champs Elysées : la démonstration est faite du soutien populaire, donc de la légitimité du GPRF et de son chef !
- Constatant que la population française se rallie massivement à cette nouvelle autorité, les USA, le 23 octobre 1944, reconnaissent le GPRF comme le gouvernement légal de la France
 - La France est présente à la capitulation allemande le 7 mai à Reims puis le 8 mai à Berlin (présence du général De Lattre de Tassigny)
 - Non seulement la France échappe à l'occupation militaire mais elle obtient une zone d'occupation en Allemagne
 - Elle obtient en outre une place de membre permanent au Conseil de sécurité de l'ONU faisant donc ainsi partie des « 5 grands »
- Toutefois, La France n'est pas invitée aux grandes conférences qui règlent le sort de l'Europe en 45 : Yalta et Postdam...

2.2. Sur le plan colonial

- Pour prévenir les pressions des EUA en faveur de la décolonisation De Gaulle réunit la conférence Brazzaville dès janvier 44 avec les administrateurs de l'Empire. En fait il s'agit plus pour De Gaulle d'asseoir l'autorité de la France sur l'Empire que d'entamer une réelle évolution : puisque la conférence « exclut toute idée d'autonomie, toute possibilité dévolution hors du bloc français de l'Empire ».
- La puissance de la France outremer a été sérieusement ébranlée et entamée pendant la guerre et les premiers mouvements de contestation anticoloniale débutent dès le 8 mai 45 avec les émeutes de Sétif en Algérie.

b) Rétablir la République ?

→ Comment liquider le régime de Vichy et remettre en route la démocratie et les lois républicaines ?

1. Sur le plan strictement juridique

- ⇒ La période de Vichy est celle dite de « l'Etat français », régime qui a mis fin à la 3^{ème} République.
- ⇒ Avec sa chute, il n'y a donc plus de texte de constitution qui définisse l'organisation des pouvoirs publics en France.

2. Sur le plan politique.

- ⇒ Pour De Gaulle et le GPRF, il n'y a aucun besoin de proclamer la République : en fait « La République rentre chez elle »
- ⇒ De Gaulle se refuse donc à proclamer la République à l'Hôtel de ville de Paris
 - A ses yeux, le régime de Vichy a exercé une autorité illégitime puisque se situant hors de la légalité républicaine. C'est en quelque sorte une parenthèse dans l'histoire de la République.
 - C'est lui même qui incarnait la France et la République aux pires moments de la défaite de 1940, et selon lui la République n'a donc jamais cessé d'exister à travers « la France Libre ».
- ⇒ Dans la France libérée il impose
 - La révocation des autorités de Vichy et leur remplacement par des autorités issues de la Résistance
 - Dès juin 44 des Commissaires de la République sont nommés dans les régions et remplacent les fonctionnaires de Vichy
 - De Gaulle nomme en septembre un gouvernement « d'unanimité nationale » avec les résistants de l'intérieur et de l'extérieur, les communistes et des membres de gouvernements de la III^{ème} République
 - L'abrogation de tout l'arsenal législatif de Vichy, proclamé nul et non avenue par décret dès août 44 puisque Vichy est considéré comme une « autorité de fait » mais non comme une autorité de droit.
 - La prolongation de l'autorité du gouvernement provisoire puisqu'il est impossible de procéder à des élections démocratiques pour plusieurs raisons :
 - Le territoire n'est pas encore totalement libéré
 - Les prisonniers et les travailleurs du STO¹ sont encore nombreux en Allemagne

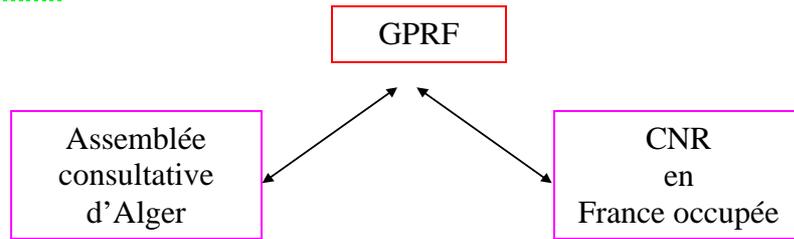
2°) La restauration de l'Etat et de son autorité.

a) L'effacement progressif de la Résistance

¹ STO = Service du Travail Obligatoire

1. La Résistance, pouvoir de substitution à Vichy,

1.1. Avant la Libération



1.2. Après la libération, le GPRF exerce son autorité :

- Sur les pouvoirs locaux
 - Commissaires de la république (préfets), nommés par le GPRF
 - Comités locaux et départementaux de libération (CLL et CDL)
- Sur les forces armées
 - FFL : Forces Française Libres, combattant avec les alliés
 - FFI : Forces Française de l'intérieur, (Armée secrète + FTPF²) c'est à dire forces armées de la Résistance intérieure.

2. Les causes de l'effacement de la Résistance

- La volonté du général De Gaulle
- Son caractère minoritaire dans la nation, et le divorce grandissant entre la majorité de la population et des organismes qui ne représentent que la minorité résistante
- La vocation même de la résistance dont le but était de libérer le territoire, mais qui n'a aucune volonté enracinée de s'engager dans le combat politique
- Sa division : incapacité à se constituer en parti important alors que les autres se reconstituent (ex : refus de l'UDSR, Union démocrate et socialiste de la Résistance avec Mitterrand, de s'allier avec le Front national qui est communiste)
- Le refus du parti communiste de donner à la résistance un prolongement révolutionnaire en vue de la prise du pouvoir

b) Les menaces révolutionnaires et le rétablissement de l'ordre.

1. Le GPRF doit se faire reconnaître à l'intérieur

1.1. Un contexte de type prérévolutionnaire :

- Un climat prérévolutionnaire
 - Les commissaires de la République trouvent en face d'eux dans chaque région des autorités de fait, les comités de libération (CLL et CDL), ainsi que des forces armées issues des FTP qui s'étaient constituées en « milices patriotiques » en mars 44 (sorte de police supplétive constituée de citoyens armés aux ordres des CDL.
 - Partout des hommes armés prêts à faire la révolution
 - Partout des tribunaux populaires procédant à des jugements et des exécutions sommaires contre les collaborateurs (près de 10 000 personnes exécutées, avec ou sans jugement pendant l'été 44)
- Le GPRF décide du désarmement des « milices patriotiques », malgré les protestations des résistants et surtout des communistes. Les résistants doivent s'engager dans l'armée française qui s'organise pour accélérer la libération du territoire et porter la guerre en Allemagne. Dès lors la résistance ne dispose plus d'une force armée à sa disposition et les CDL se délitent.

² FTPF = Francs-Tireurs Partisans Français, organisation armée de la résistance communiste en France

1.2. Le rôle et l'attitude du PCF

- Son attitude dans la résistance a effacé celle de 1939, et son prestige est important
- Il garde ses organisations propres (Front National et FTP), s'attribue le nom de parti des 75000 fusillés (le double de tous les morts de la résistance !!!... Une fourchette de 10 à 20 000 serait plus raisonnable et proche de la réalité)
- Il cherche à s'approprier la Résistance. Ce faisant, l'opinion qui tend à assimiler résistance et communisme, se détache de la résistance ...
- A son retour d'URSS³, Maurice Thorez, secrétaire général du PCF, décide fin 44 de jouer le jeu démocratique :
 - le PCF ne tentera donc pas de prendre le pouvoir par la force
 - le 28 Octobre 44, avec l'appui de Thorez, ministre d'état, le GPRF décide la dissolution des milices patriotiques et leur intégration dans l'armée

⇒ *Le problème de l'ordre est désormais réglé et il revient, plus ou moins vite selon les régions*

2. Les élections municipales d'Avril Mai 1945

- Premier pas vers un retour à la légalité

3. Le remplacement de l'épuration spontanée par des tribunaux réguliers et cohérents

- Les tribunaux spontanés et révolutionnaires ont prononcé 10 à 40 000 condamnations (9000 morts environ)
- Des tribunaux officiels sont créés :
 - Chambres civiques et Haute Cour de Justice
 - 163 077 dossiers instruits : répartition des peines prononcées

Mort	4 %
Travaux forcés	8 %
Réclusion	16 %
Dégradation nationale	25 %
Acquittement	17 %
Non lieu	30 %
 - Pétain est jugé, condamné à mort et sa peine sera commuée en réclusion à perpétuité → Pierre Laval et Maurice Darnand sera exécutés, parmi d'autres.
- L'épuration fut sévère dans les milieux intellectuels et chez les humbles, modérée parmi les fonctionnaires et notamment les hauts fonctionnaires, faible dans les milieux économiques et chez les nantis.

3°) Les nouveaux rapports de force politiques

- Progressivement la vie politique se restructure autour des partis politiques
- Les élections qui sont organisées permettent de sonder l'état politique de l'opinion et elles témoignent en même temps de la recomposition du paysage politique français

a) Les partis en déclin

- ⇒ Les partis de droite en majorité discrédités par leur soutien à Vichy ou au mieux par la non participation à la Résistance
- ⇒ Le parti radical, grand parti de la troisième République, trop associé au parlementarisme de la III^ème République, discrédité par ses volte-face d'avant guerre et par son incapacité face au péril nazi, et ce bien que plusieurs de ses membres aient été assassinés par la milice ou les Allemands (J. Moulin, J. Zay)

b) Les partis dominants.

³ M. Thorez, déserteur en 1939, s'est réfugié en URSS à Moscou où il a passé la guerre

1. Le MRP : Mouvement Républicain Populaire

- Issu de la Résistance et partageant les valeurs du CNR, y compris les idées de gauche, sociales.
- Il incarne le courant de la démocratie chrétienne mais c'est un parti non confessionnel, même s'il s'appuie sur les valeurs chrétiennes. La référence au christianisme rassure les électeurs effrayés par le PCF
- Mouvement qui connaît un gros succès car il compte en ses rangs des cadres éminents de la Résistance, et aussi parce que De Gaulle en est proche à l'origine.

2. La SFIO

- Parti socialiste, Section Française de l'Internationale Ouvrière
- Participation active à la Résistance (P. Brossolette)
- Echec du rapprochement avec le PCF

3. Le PCF

- Gros prestige malgré son soutien au pacte germano-soviétique et son attitude pour le moins ambiguë dans les années 39 à 41
- Rôle éminent dans la Résistance après 41
- Ligne politique s'appuyant sur
 - La mise en œuvre du programme du CNR
 - Une vigoureuse propagande patriotique et productiviste.

C. LA MISE EN ŒUVRE D'UNE DEMOCRATIE ECONOMIQUE ET SOCIALE

★ Dossier du livre page 266-267

- ⇒ Une inspiration idéologique marquée à gauche : nationalisation, cogestion, productivisme
- ⇒ Une volonté de « punir » les entreprises collaboratrices mais surtout de corriger les inégalités engendrées par le capitalisme
- ⇒ Modernisation de l'équipement des entreprises et gains de productivité : élévation du niveau de vie
- ⇒ Donnant-donnant : le productivisme va de pair avec le progrès social par la multiplication des avantages sociaux
- ⇒ L'Etat-Providence : Un système où l'Etat joue un rôle social primordial, redistribuant la richesse en garantissant la protection contre le chômage, la maladie et la vieillesse avec un financement reposant sur un système de cotisation sociales paritaire (patronat/salariés)

☞ Il s'agit d'un projet politique inédit.

- Démocratie sociale en référence constante à la révolution française ; le programme du CNR inspire le GPRF.
- Projet de démocratie politique et sociale avec un état interventionniste, régulateur de l'économie et correcteur des inégalités de richesse : la victoire des thèses keynésiennes.

1°) La restructuration de l'économie

a) L'institution de la planification : création du Commissariat au Plan en 1946

- ⇒ Mise en place d'une planification indicative et incitative
- ⇒ Mission : élaborer un plan de reconstruction de l'économie française dévastée par la guerre
- ⇒ Direction : Jean Monnet

b) Les nationalisations à partir de Décembre 1944

- ⇒ Dans la ligne du programme du CNR
- ⇒ Constitution d'un secteur public permettant une intervention efficace de l'état dans l'économie
- ⇒ Secteurs et entreprises concernées
 - Les charbonnages
 - L'électricité et le gaz
 - Renault (Janvier 45)
 - SNECMA (Mai 45)
 - La radiodiffusion (Juin 45)
 - les transports aériens (Juin 45)
 - La Banque de France et 4 grandes banques de dépôt (Crédit Lyonnais, Société Générale, CNEP et BNCI)

c) L'élan productif

- ⇒ Dès Septembre 44, toutes les forces politiques et syndicales se lancent dans la « bataille de la production »
- ⇒ Soutien actif des travailleurs grâce notamment à l'appui du PCF et de la CGT

2°) Le problème monétaire

a) une situation très inflationniste

- ⇒ Inflation de pénurie
- ⇒ Augmentation des dépenses budgétaires
- ⇒ Diminution de l'encaisse
- ⇒ Rythme de 50 à 60 % l'an !!!

b) Des divergences de vues

- ⇒ Pour Mendès-France, ministre des finances, il faut mener une politique d'austérité pour résorber l'inflation
- ⇒ De Gaulle ne souhaite pas une politique de rigueur draconienne pour ne pas aggraver la situation sociale du plus grand nombre après des moments aussi difficiles sous l'occupation.
 - Les prix et salaires restent en « liberté surveillée », mais ne sont pas bloqués
 - Aucune ponction sur la masse monétaire n'est envisagée
- ⇒ Conséquences :
 - Faute d'avoir pu imposer ses vues au gouvernement, PMF démissionne le 18 Janvier 1945
 - L'inflation est maintenue, avec déséquilibre du commerce extérieur, dépréciation du franc et donc une dévaluation à la clé, avec en outre un emprunt de solidarité nationale

3°) Les mesures sociales et l'évolution des conditions sociales

a) Le contexte

1. Les syndicats

- Abolition de la Charte du travail et rétablissement des conventions collectives et des syndicats à l'exclusion du CGPF⁴ dont de nombreux membres avaient collaboré
- Des effectifs en augmentation

CGT	5.4 millions de membres
CFTC	0.7 million de membres
CGC ⁵	créée en Octobre 1944

2. L'augmentation des salaires

- + 65 % en 1944 mais la pauvreté du marché crée un déséquilibre entre l'offre et la demande
- Avec l'inflation, les salaires s'épuisent à poursuivre l'augmentation parallèle des prix

b) Les grandes réformes sociales de la Libération

1. La création de la SECURITE SOCIALE (Octobre 45)

- Le principe est posé d'une sécurité sociale couvrant toute la population, mais pour l'instant elle concerne 9 millions de salariés et leur famille et couvre les risques maladie, invalidité, accidents du travail
- Gestion par les usagers, financement par cotisations patronales et ouvrières, et principe de solidarité
- Mesure très importante pour la santé publique et l'égalité devant la santé

2. La création des COMITES D'ENTREPRISE

- Ordonnance du 22 Février 1945
- Une mesure très importante de participation à la vie de l'entreprise
 - Concerne les établissements de plus de 100 employés
 - Comité élu consulté tous les mois sur les conditions de travail et recevant un rapport annuel sur la marche de l'entreprise
 - Gestion des œuvres sociales de l'entreprise
 - Dans les établissements de plus de 500 personnes, le CE assiste au conseil d'administration et prend connaissance du bilan

3. La politique familiale et nataliste

- Allocations familiales
- Allocation de salaire unique
- Quotient familial pour l'impôt sur le revenu
- Réductions aux familles nombreuses
- Multiplication des centres de protection maternelle et infantile
- Le baby-boom va se prolonger et permettre le rajeunissement de la France et son redressement démographique

4. Création d'un statut du fermage et du métayage

- Protection de l'exploitant contre toute éviction injustifiée de la part du propriétaire
- Baux de longue durée possibles ; c'est un facteur de progrès agricole en même temps qu'une mesure sociale intéressante.

5. Création d'un statut de la fonction publique

6. Création de l'école Nationale d'Administration (ENA)

⁴ CGPF : Confédération Générale du Patronat Français, ancêtre du CNPF et de l'actuel MEDEF

⁵ CGC = Confédération Générale des Cadres

- Objectif = former plus démocratiquement un corps homogène de hauts fonctionnaires
- Recrutement sur concours donc selon la compétence (élitisme républicain)

Conclusion partielle

Au total des réformes économiques et sociales nombreuses et fort importantes, témoignant de l'esprit de la Résistance, et telles que la France n'en avait jamais connu auparavant puisqu'elles sont largement plus radicales que celles de 1936.

II. LA MEMOIRE, LES MEMOIRES DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE ET DE LA SHOAH EN FRANCE.

A. L'IMMEDIAT APRES-GUERRE ET LA CONSTRUCTION D'UNE MEMOIRE OFFICIELLE : 1945-47

- La 2^{ème} guerre mondiale et surtout Vichy ont profondément divisé les Français : on ne peut pas vraiment parler de guerre civile mais on n'en était pas loin...
- La guerre achevée se manifeste donc un besoin d'unité, la nécessité de ressouder la population, la volonté de bâtir un consensus. Celui-ci s'appuie sur deux points : l'identification de l'ensemble de la société française autour de la Résistance et l'oubli du régime de Vichy.

1°) L'image d'une France unie et résistante

- ⇒ La Nation s'identifie aux hommes qui ont largement contribué à la libération du territoire national. On assiste donc à l'union de toute la société autour de la Résistance et pendant cette période, les divisions politiques entre résistants sont gommées ou aplanies car on considère les résistants avant tout comme des patriotes.
- ⇒ Les différents partis politiques, PCF, SFIO, MRP véhiculent l'image d'une France majoritairement résistance et De Gaulle incarne et magnifie cette image.
- ⇒ Dès 1946, le film « La bataille du rail » de René Clément glorifie la France résistante. Sa projection aux enfants des écoles primaires se répète d'année en année.
- ⇒ C'est le « **résistancialisme** » avec assimilation de la Résistance à l'ensemble de la population et minoration de l'importance du régime de Vichy et de la collaboration.

2°) Le refoulement de Vichy hors de la mémoire officielle

- Le régime de Vichy est gommé de la mémoire officielle du pays.
- ⇒ De Gaulle annule tous les décrets et les lois pris par l'autorité de fait qu'est l'Etat français. Pour lui comme pour les partis de la résistance, ni la France, ni la République, ni la société française dans son ensemble ne peuvent être tenus pour responsables de la politique de collaboration de Vichy
- ⇒ L'épuration, d'abord sauvage puis sous une forme judiciairisée permet de punir ceux qui ont pris une part active à la politique de collaboration et qui sont considérés comme des traîtres, mais au-delà de cette attitude, il existe tout de même une idée de réconciliation : on dédouane une majorité de Français qui ont tout de même largement soutenu le régime de Vichy jusqu'en 42.
- ⇒ L'histoire officielle est alors en totale distorsion avec la vérité historique véritablement falsifiée pour des raisons idéologiques. En déclarant que Vichy est nul et non avvenu, la question des responsabilités de l'administration française dans la déportation des Juifs de France est totalement éludée, la spécificité de leur calvaire aussi...

3°) Une image erronée de la déportation

a) Le flou du statut des « déportés » à leur retour.

1. Une volonté d'amalgame niant les différences entre déportés

★ [Manuel : Document 1 page 272](#)

- ⇒ L'image qui capte l'attention est celle des « déportés résistants » victimes de la répression nazie. Véritables héros nationaux, l'Etat leur réserve toutes les distinctions honorifiques. Quant aux juifs de retour des camps d'extermination, ils ne sont pas considérés comme un groupe spécifique ayant échappé à l'anéantissement.
 - ⇒ Au sortir de la guerre l'idée d'union doit prévaloir et les différents groupes doivent en fait se fondre sous une bannière patriotique, qu'ils soient prisonniers politiques, résistants, requis du STO en Allemagne, prisonniers de guerre. La seule raison à l'origine de leur souffrance qui est alors retenue est le patriotisme et nulle autre ne saurait exister...
 - La mémoire spécifique des prisonniers de guerre 1 850 000 hommes en 1940 est effacée puisque c'est la preuve vivante de la plus grande défaite qu'elle ait jamais connue de son histoire : c'est la condamnation à l'oubli !
 - La mémoire spécifique des déportés dans les camps dérange : l'opinion n'est pas prête à comprendre ce qui paraît unimaginable et est pourtant réel, le génocide et la barbarie : c'est le refoulement pur et simple dans l'inconscient collectif
 - ⇒ Cette volonté d'associer dans un même culte du souvenir toutes les victimes du conflit a de ce fait conduit à occulter totalement les souffrances spécifiques endurées par certains :
 - Les déportés raciaux, juifs ou tziganes,
 - Les déportés du travail
 - Les homosexuels ou témoins de Jéhovah
 - Les Alsaciens Lorrains enrôlés de force dans la Wehrmacht (les « malgré-nous »)
- Il n'y a pas pour la 2^{ème} GM de monuments aux morts comme pour la 1^{ère} GM car sa mémoire reste fragmentée

2. Les deux statuts votés en 1948 renforcent ce flou et le résistancialisme

- ⇒ Statut des déportés et internés de la Résistance pour les membres de la Résistance déportés en Allemagne mais aussi emprisonnés sur le sol français.
- ⇒ Statut des internés et déportés politiques : un mélange de membres de partis politiques en dehors de la Résistance, arrêtés comme tels, Juifs inclus

Conclusion partielle :

Le résistancialisme, promu par les hommes politiques et la société dont ils sont les porte-parole, assimile donc déportés / internés / résistants / patriotes. Toutes les victimes du nazisme sont égales, victimes du même système concentrationnaire.

C'est une relecture après coup de la déportation, l'assimilant à une forme de patriotisme inconscient, donc une forme de résistance.

C'est une vue de l'esprit qui déforme la réalité sous couvert d'exaltation de l'unité nationale d'une République une et indivisible.

b) Le refoulement de la spécificité du génocide des Juifs.

1. La réalité des faits :

- ⇒ Le terme de « déportés » est un terme flou, évasif qui concerne certes les victimes de la déportation nazie, mais sans autre précision.
 - Or, il existe une différence majeure et fondamentale entre les déportés politiques et résistants d'une part, déportés et éliminés pour ce qu'ils pensent et ce qu'ils font, et les déportés Juifs, éliminés pour ce qu'ils sont !
 - Le terme même de « Juif » n'apparaît pas en 1948 !...
- ⇒ La volonté génocidaire est pourtant évidente : la majorité des 76000 juifs déportés de France ont été mis à mort, gazés et brûlés dès leur arrivée au camp ; la volonté d'extermination est première et se traduit par l'organisation industrielle d'une mort de masse : les chambres à gaz de Birkenau mais surtout les Einsatzgruppen dans toute l'Europe de l'Est en sont une expression tragique et achevée.

- ⇒ Il s'agit bien d'une volonté d'anéantissement total d'un peuple, d'une volonté qui transcende les frontières, les états et les patries ! De plus, entre la déportation des Juifs et celle des résistants, il existe une grosse différence d'échelle.

2. La mémoire officielle écarte la spécificité du génocide des Juifs

- ⇒ Cette spécificité du génocide des Juifs n'est pas reconnue dans la mémoire officielle française : il y a bien eu des déportés juifs mais on les considère à l'époque comme des victimes du nazisme au même titre que les autres.

c) Pourquoi un tel refoulement ?

- ⇒ La réalité du génocide ne colle pas avec une vision résistancialiste de la déportation
- ⇒ Il est faux de dire que les Juifs se sont tus, qu'il n'ont pas parlé : ils ont parlé, écrit (Primo Lévi) mais ils n'ont pas été écoutés dans une société qui reste incroyablement indifférente, pour des tas de raisons d'ailleurs
- ⇒ Une écrasante majorité des Juifs déportés, qui étaient des Juifs étrangers ou déçus de la nationalité française ne sont plus là pour témoigner : 76 000 déportés et moins de 2500 survivants ; leur audience est donc restreinte, par rapport aux prisonniers de guerre ou requis du STO, bien plus nombreux à revenir, voire même aux déportés de la Résistance.

B. LES TROUBLES DE LA MEMOIRE COLLECTIVE : 1947-1969

1°) La fin du consensus résistancialiste

a) La désacralisation de la Résistance

- ⇒ La sacralisation de la Résistance sur laquelle la France a refait son unité nationale se ternit. Un mythe avait été mis en place, qu'il s'agit désormais de déboulonner, de soumettre à la critique.
- ⇒ Une phase de désacralisation est progressivement entamée. Après la légende dorée, on passe à une légende noire, et pour discréditer la Résistance, on met en avant les excès de l'épuration sauvage, les règlements de compte sous couvert d'épuration

b) Les causes du phénomène

- ⇒ La guerre froide engendre l'affrontement de mémoires plurielles, celles des communistes et celle des gaullistes notamment.
- ⇒ Après avoir participé au GPRF et aux premiers gouvernements de la quatrième république, le PCF entre dans l'opposition après le départ des ministres communistes du gouvernement. La rupture est alors consommée entre mémoire gaulliste et mémoire communiste.

2°) De l'amnistie à l'amnésie, l'affirmation discrète d'une mémoire vichyssoise

a) Le retour de la droite

- Dans l'immédiat après-guerre, la droite est discréditée par ses accointances avec le régime de Vichy mais elle profite ensuite des divisions des forces politiques dominantes (PCF / SFIO / MRP / RPF) pour refaire surface.
- ⇒ Dès 1950 De Gaulle considère que le maintien du maréchal Pétain en prison, alors qu'il est âgé de 95 ans, est désormais inutile. Il mourra cependant en prison en 1951.

- ⇒ Antoine Pinay devient Président du Conseil en 1952 alors qu'il a été fonctionnaire du régime de Vichy
- ⇒ Une amnistie pour les collaborateurs jugés pendant l'épuration légale est adoptée avec deux lois successives, en 1951 et 1952 : la plupart des personnes encore détenues depuis la guerre sont alors libérées.
- ⇒ En 1953, 21 membres de la division SS « Das Reich » sont jugés pour les massacres d'Oradour sur Glane et parmi eux figurent 14 malgré-nous alsaciens, condamnés... mais rapidement amnistiés...
- ⇒ En 1954, Raymond Aron développe une thèse qui fera longtemps autorité : De Gaulle était « l'épée » de la France alors que Pétain en aurait été le « bouclier »... On distingue dès lors un bon Vichy, celui de Pétain, et un mauvais Vichy, celui de Laval...
- ⇒ En 1956, la commission de censure impose à Alain Resnais, l'auteur du film « Nuit et brouillard » de faire disparaître l'image d'un policier français devant le camp de Pithiviers.

b) Le mythe Pétain

- ⇒ Mythologie, distorsion de la réalité qu'on retrouve déjà dans la ligne de défense de Pétain lors de son procès
 - Mythe du double jeu
 - Mythe du « don de sa personne à la France »
 - Mythe de l'atténuation des souffrances des Français grâce à son action
 - Mythe d'une préparation par ses soins du retour de De Gaulle !
- ⇒ Tentative de réhabilitation de l'action du maréchal par les milieux d'extrême droite
 - Une association pour la défense de la mémoire du maréchal Pétain demande alors le transfert de ses cendres à Douaumont. (Il n'aura jamais lieu.)

c) Le triomphe de la mémoire gaulliste.

- ⇒ Le retour du général De Gaulle au pouvoir en 1958 dans le contexte très tendu de la guerre d'Algérie se traduit par une profonde volonté de rassemblement. La mémoire gaulliste de la 2^{ème} GM s'impose et c'est le retour en force du résistancialisme.
- ⇒ Il s'agit d'une mémoire sélective qui refoule le souvenir de Vichy et de la collaboration. La France éternelle ne saurait avoir versé dans de tels excès et une telle ignominie !
- ⇒ Moment fort : le transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon en 1964, héros et martyr gaulliste,
 - Célèbre oraison funèbre de Malraux à cette occasion
 - cf. extraits : manuel, document 3 page 269
 - Dans l'oraison funèbre qu'il met en scène, il ne présente pas Jean Moulin comme un Héros hors norme : « entre ici Jean Moulin avec ton terrible cortège. » André Malraux cite Carnot et les soldats de l'an II ... Ne rentre pas au Panthéon un être exceptionnel, mais « le pauvre préfet martyrisé », le chef du peuple de « l'armée des ombres. » Dans ce discours, André Malraux s'adressant à de Gaulle glorifie Jean Moulin et l'unité résistante. Le panthéonisé est élevé au rang de martyr national et de « héros emblématique de la Résistance ».
 - Honorer Jean Moulin, c'est bien sûr exalter l'unité de la résistance et le rôle unificateur du général De Gaulle, incarnation de la Résistance au-delà sa diversité. De Gaulle, c'est la France, c'est la Résistance, et la Résistance, c'est la France !...
- ⇒ Parallèlement le film « La grande Vadrouille » de Gérard Oury, avec Louis de Funès et Bourvil, connaît un énorme succès en pulvérisant tous les records d'audience dès sa sortie en 1966 : le souvenir de la guerre se banalise enfin.

C. LA FIN DES AMNÉSIES ET DES MYTHES DEPUIS 1970.

- C'est en fait « le retour du passé refoulé » et « l'explosion des tabous »
- Après 1968, dans un contexte de remise en cause des principes sacrés et « établis », de la France « à papa », de la France Gaulliste, la tradition résistancialiste est abandonnée.

1°) La mise en question du résistancialisme et de l'attitude de Vichy

a) L'image d'une France unanimement et précocement résistante est mise à mal

- ⇒ Le « chagrin et la pitié », film de Marcel Ophüls sorti en 1971, qui a pour sous-titre « Portrait d'une ville (Clermont-Ferrand) sous l'occupation » est une chronique documentaire de la vie quotidienne à base d'images d'archives et d'entretiens avec des personnalités célèbres (Pierre Mendès-France, membres du gouvernement de Vichy) ou inconnues (résistants auvergnats)
- ⇒ Ce film renvoie une image d'une France majoritairement lâche et égoïste, se souciant d'abord de manger et de survivre, relativement indifférente à la Résistance qui ne constitue en fait qu'un phénomène très minoritaire, alors que l'antisémitisme français semble bien enraciné et répandu...
- ⇒ Un véritable scandale lors de sa sortie...La télévision qui l'a financé, refuse de le programmer pendant 12 ans. Diffusé en 81, il attire 15 millions de téléspectateurs !

b) Le rôle de Vichy revu et corrigé par l'histoire.

- ⇒ Livre de l'historien américain Robert Paxton en 1971 : « La France de Vichy ». L'ouvrage s'appuie sur les sources écrites de Vichy, des entretiens avec les membres du régime, et surtout des archives allemandes.
- ⇒ Il s'avère clairement que l'idée du double jeu de Pétain n'est un mythe que l'auteur démonte rigoureusement.
- ⇒ La Révolution nationale et la collaboration ont été des initiatives strictement françaises et les décisions prises par Vichy l'ont été de manière complètement autonome sans pression de l'occupant allemand.
 - Le statut des Juifs de Vichy est par exemple beaucoup plus sévère que les lois allemandes de Nuremberg
 - Le régime a collaboré activement à la politique génocidaire des nazis : dans l'organisation des rafles, c'est la police française qui arrête les Juifs et assure la garde des camps d'internement où ils sont rassemblés avant déportation (Pithiviers, Beaune la Rolande, Drancy) ; c'est la SNCF qui transporte les déportés.
 - Vichy va même au-delà des exigences allemandes, par exemple à propos des enfants juifs ; lors des rafles de 42, les Allemands n'avaient pas prévu de déporter les enfants : c'est Laval qui propose de le faire : c'est bel et bien une initiative française.

2°) L'émergence d'une mémoire juive

a) Les conditions et le contexte

- ⇒ Tournant : le procès Eichmann en 1961
 - C'est l'organisateur de la solution finale, réfugié en Amérique latine, enlevé par les services secrets israéliens en Argentine et ramené en Israël.
 - Un procès retentissant, avec le témoignage de nombreux survivants et la pendaison d'Eichmann au final.

- ⇒ En 1967, la guerre israélo-arabe des 6 jours constitue un moment d'angoisse pour la population juive, une angoisse ressentie par les Juifs français, avec l'inquiétude d'un retour éventuel des horreurs de la 2^{ème} guerre mondiale.
- ⇒ Sur le plan intellectuel, il s'agit de combattre le négationnisme : des intellectuels comme Faurisson, Rassinier, nient l'existence des chambres à gaz et des fours crématoires. La vérité doit être rétablie.

b) La mobilisation des anciens déportés et d'associations militantes.

- ⇒ Réveil de la mémoire juive de la guerre : les Juifs revendiquent la singularité absolue de la Shoah, et c'est en France une rupture avec le silence entretenu jusqu'alors sur l'antisémitisme de Vichy.
- ⇒ FFDJF créé en 1979 (Fils et Filles de Déportés Juifs en France) par Serge et Beate Klarsfeld
 - But : mettre fin à l'impunité dont jouissent les responsables français et allemands du génocide
 - Activisme vigoureux
 - Traque des nazis dans le monde entier : Klaus Barbie en Bolivie
 - Dépôt de plaintes pour crimes contre l'humanité (crimes imprescriptibles depuis 1964)
 - Activité inlassable qui a aussi un but pédagogique : rendre publiques les responsabilités françaises dans la déportation des Juifs

c) « Shoah » de C. Lanzmann, une œuvre radicalement nouvelle pour illustrer cette mémoire.

- ⇒ Le film de Lanzmann est précédé en 85 d'une série télévisée à succès, « Holocaust », qui souligne déjà la complicité de Vichy dans le génocide des Juifs.
- ⇒ Force considérable de la mise en scène :
 - C'est un film construit sans aucune image d'archives, uniquement avec des allers-retours constants entre les lieux où vivent les témoins et les lieux de l'extermination. C'est un film ancré dans le réel, qui naît de la confrontation entre la mémoire des hommes et ce qui reste matériellement du passé : les traces
 - C'est un film d'interviews :
 - Mémoire des victimes avec des interviews des survivants : échappés d'Auschwitz, sonderkommandos, survivants d'autres centres d'extermination sans véritable camp (Chelmno : camions à gaz) : il s'agit de les faire témoigner avant qu'ils ne disparaissent.
 - Mémoire de bourreaux avec les interviews d'anciens SS responsables de camps
 - C'est un film qui ne pose pas la question du pourquoi (morale, indignation) jugée inutile mais celle du comment : détails, précision des lieux et des moyens utilisés, rôles....
- ⇒ Une œuvre d'art tournée en Pologne, en Lituanie, en Israël, aux EUA, en Allemagne, entre 1976 et 1985, mais aussi une somme de connaissances, livresques, abstraites aussi

3°) La France face à son rôle dans la mise en œuvre de la « solution finale »

- L'action inlassable des associations finit par porter ses fruits.
- Les pouvoirs publics finissent par se saisir d'un problème si longtemps occulté.

a) Le rôle capital des différents procès : la sensibilisation de l'opinion au rôle réel de Vichy

1. Procès Barbie 1987

- Assassin de Jean Moulin, responsable de la déportation et de la mort de 41 enfants juifs d'Izieu le 6 juin 44.
- Extradé de Bolivie vers la France en 83, le « boucher de Lyon » est jugé en France en 87 et condamné à la détention perpétuelle ; il meurt en prison en 1991

2. Procès Bousquet 1991

- Ancien secrétaire général à la Police de Vichy
- Bénéficie de la protection de son ami François Mitterrand (Mitterrand fut décoré de la Francisque par Pétain pendant la guerre : un passé pour le moins trouble...)
- Mis en examen en 1991
- Assassiné le 8 juin 1993 dans son appartement parisien par Christian Didier, au moment même où la procédure intentée contre lui allait aboutir à un renvoi devant une Cour d'assises...

3. Procès Touvier 1994

- Ancien chef de la Milice lyonnaise,
- Condamné à mort par contumace en 46-47
- Gracié discrètement par le président Pompidou en 72, arrêté en 89 après une longue cavale, est condamné à réclusion perpétuelle et meurt en prison en 1996

4. Procès Papon 1998

- Secrétaire général de la préfecture de Gironde pendant la guerre, préfet de police puis ministre du budget sous la V^{ème} République.
- Seul haut fonctionnaire condamné à ce jour à 10 ans de réclusion pour avoir supervisé la déportation de 1690 Juifs vers Drancy

Conclusion partielle :

L'aboutissement de ce long et pénible travail de mémoire est l'émergence d'une mémoire juive de la Shoah qui fait avancer les autres mémoires. La mémoire collective française de la 2^{ème} GM est bouleversée et intègre aujourd'hui la mémoire de la Shoah comme partie intégrante de cette mémoire française.

b) Le mea culpa récent de la République

1. Une longue impasse sur ce point douloureux de notre histoire...

- Les Présidents de la République et les gouvernements français se sont longtemps refusés à reconnaître la responsabilité de la France et de l'Etat dans les déportations juives.
- C'est le cas de De Gaulle considérant Vichy comme nul et non avenu.
 - C'est le cas de Georges Pompidou qui déclarait en 72 à propos du scandale provoqué par la grâce de Touvier : « Le moment n'est-il pas venu de jeter le voile, d'oublier ces temps où les Français ne s'aimaient pas, s'entre-déchiraient et même s'entretuaient ? »
 - C'est le cas aussi de François Mitterrand (fonctionnaire de Vichy, puis résistant)
 - Il consent à instituer une journée nationale du souvenir des « persécutions racistes et antisémites ». Il est le premier chef d'état à assister à la cérémonie commémorant la grande rafle du Vel d'Hiv le 16 juillet 92, il inaugure aussi le musée mémorial d'Izieu dédié au souvenir des enfants juifs déportés.
 - Mais il refuse catégoriquement d'assumer la responsabilité de la République et de l'Etat dans la Shoah, dans une démarche en quelque sorte très proche du résistancialisme. Il fait parallèlement fleurir chaque année la tombe du maréchal Pétain, ce qui n'est pas sans susciter le scandale...

2. Jacques Chirac et la repentance.

- ⇒ En 1995, le président Chirac reconnaît la responsabilité de l'Etat français et ses agissements criminels
 - Il proclame la « dette imprescriptible » de la France à l'égard des Juifs.
 - Il prononce un discours clé, patrimonial : celui du 16 juillet 1995 lors de la commémoration de la grande rafle du Vel d'Hiv du 16 juillet 42.
- ⇒ L'Eglise fait ensuite « repentance » et d'autres institutions demandent pardon, comme la police.

Conclusion

L'histoire de Vichy fait désormais partie intégrante de l'identité française. Les troubles de la mémoire résistante et la réalité d'une mémoire juive sont désormais intégrés dans l'histoire que la France souhaite voir transmise aux jeunes générations mais aussi dans la mémoire collective qu'elle garde de cette période.

Un long travail de mémoire a aujourd'hui abouti en France à une vision démythifiée de la seconde guerre mondiale et du régime de Vichy. L'Histoire a enfin pu faire son travail, même si ce travail n'est toujours pas achevé, même s'il ne sera jamais fini.

TABLE DES MATIERES

I. LA FRANCE AU SORTIR DE LA GUERRE.....	2
A. LE BILAN HUMAIN ET MATERIEL DE LA GUERRE.....	2
1°) Les pertes humaines.....	2
a) La surmortalité due à la guerre.....	2
b) Le déficit des naissances	2
2°) Des pertes matérielles considérables et une économie à reconstruire.	2
a) Les destructions engendrées par les combats, bombardements et sabotages.....	2
b) Les infrastructures de transport largement détruites.....	3
c) Le patrimoine immobilier particulièrement endommagé.....	3
B. LA RESTAURATION DE L'ETAT ET DE LA DEMOCRATIE.	3
1°) Première urgence, la question même du pouvoir	3
a) Eviter la tutelle américaine et redonner son rang à la France.....	3
b) Rétablir la République ?.....	4
2°) La restauration de l'Etat et de son autorité.....	4
a) L'effacement progressif de la Résistance	4
b) Les menaces révolutionnaires et le rétablissement de l'ordre	5
3°) Les nouveaux rapports de force politiques.....	6
a) Les partis en déclin.....	6
b) Les partis dominants.	6
C. LA MISE EN ŒUVRE D'UNE DEMOCRATIE ECONOMIQUE ET SOCIALE	7
1°) La restructuration de l'économie	7
a) L'institution de la planification : création du Commissariat au Plan en 1946.....	7
b) Les nationalisations à partir de Décembre 1944	7
c) L'élan productif	8
2°) Le problème monétaire	8
a) une situation très inflationniste	8
b) Des divergences de vues.....	8
3°) Les mesures sociales et l'évolution des conditions sociales	8
a) Le contexte	8
b) Les grandes réformes sociales de la Libération	9
II. LA MEMOIRE, LES MEMOIRES DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE ET DE LA SHOAH EN FRANCE.....	11
A. L'IMMEDIAT APRES-GUERRE ET LA CONSTRUCTION D'UNE MEMOIRE OFFICIELLE : 1945-47	11
1°) L'image d'une France unie et résistante	11
2°) Le refoulement de Vichy hors de la mémoire officielle	11
3°) Une image erronée de la déportation	11
a) Le flou du statut des « déportés » à leur retour.	11
b) Le refoulement de la spécificité du génocide des Juifs.....	12
c) Pourquoi un tel refoulement ?.....	13
B. LES TROUBLES DE LA MEMOIRE COLLECTIVE : 1947-1969.....	13
1°) La fin du consensus résistancialiste	13
a) La désacralisation de la Résistance	13
b) Les causes du phénomène	13
2°) De l'amnistie à l'amnésie, l'affirmation discrète d'une mémoire vichyssoise	13

a) Le retour de la droite	13
b) Le mythe Pétain	14
c) Le triomphe de la mémoire gaulliste	14

C. LA FIN DES AMNÉSIES ET DES MYTHES DEPUIS 1970.....15

1°) La mise en question du résistancialisme et de l'attitude de Vichy	15
a) L'image d'une France unanimement et précocement résistante est mise à mal	15
b) Le rôle de Vichy revu et corrigé par l'histoire	15
2°) L'émergence d'une mémoire juive	15
a) Les conditions et le contexte.....	15
b) La mobilisation des anciens déportés et d'associations militantes	16
c) « Shoah » de C. Lanzmann, une œuvre radicalement nouvelle pour illustrer cette mémoire.....	16
3°) La France face à son rôle dans la mise en œuvre de la « solution finale »	16
a) Le rôle capital des différents procès : la sensibilisation de l'opinion au rôle réel de Vichy.....	16
b) Le mea culpa récent de la République.....	17

Dernière mise à jour au 23 septembre 2006